

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique abbatiale

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1954, tome 52, p. 24-26

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE ABBATIALE

DANS LA CAPITALE FRANC-COMTOISE

A l'aimable invitation de Son Exc. Mgr Maurice Dubourg, archevêque de Besançon, Mgr Haller a chanté la messe pontificale de l'Immaculée Conception en la cathédrale métropolitaine. Cette fête, qui y a rang de patronale, était célébrée le dimanche 6 décembre et inaugurait solennellement l'Année mariale. Plusieurs archevêques et évêques rehaussaient de leur présence cette manifestation religieuse à laquelle assista une foule très nombreuse de fidèles.

Nous nous rappelons à cette occasion que Mgr Dubourg fut, il y a deux ans, l'éloquent prédicateur de notre St-Maurice et que ce jour-là même notre Abbé-Evêque l'avait prié d'accepter le camail d'honneur de sa cathédrale abbatiale.

MGR HALLER «AD LIMINA»

Comme on le sait, le droit canonique prescrit à tous les évêques du monde de gagner Rome chaque cinq ans pour y rendre compte au Saint-Père de leur gestion et pour se maintenir en un vivant contact avec cette Ville éternelle où moururent pour la foi les Apôtres S. Pierre et S. Paul, ces deux colonnes de l'Eglise. L'année 1954 était assignée aux évêques de la Suisse pour leur visite romaine. Notre Abbé-évêque s'y rendit au milieu de décembre dernier et fut reçu en audience privée par S. S. le Pape Pie XII, le 18 décembre. A son retour, Monseigneur voulut bien nous dire combien l'avait réconforté l'audience pontificale, quelles étaient la sollicitude du Chef de l'Eglise pour les problèmes de notre pays et sa lourde angoisse quand la guerre et la persécution ne laissent pas de menacer le monde entier. Plus que jamais, le Souverain Pontife demande des prières à ceux qui demeurent fidèles et qui doivent se liquer pour défendre le patrimoine sacré de la religion.

MESSE JUBILAIRE

Les « Echos » ont annoncé en son temps que M. le chanoine **Julien Fumeaux** comptait cette année cinquante ans de sacerdoce. Or sa paroisse natale, Erde-Conthey, n'a pas voulu rester indifférente à cet anniversaire et, grâce à la très délicate initiative de son curé-doyen, M. l'abbé

Lathion, a invité notre vénéré confrère à venir chanter une grand-messe jubilaire au pays des ancêtres. Cette fête eut lieu le dimanche 27 décembre en l'église de la Sainte Famille d'Erde, en présence de Son Excellence Mgr Haller qu'on eut l'amabilité d'associer à la joie du jubilaire et de la population contheysanne. A l'évangile, il appartint à M. le doyen de féliciter M. Fumeaux et à dégager les leçons de pareille commémoration : paroles cordiales que Mgr Haller, à la fin de la cérémonie, fit siennes, insistant notamment sur le grave problème des vocations sacerdotales, à la lumière même des récentes consignes de Sa Sainteté Pie XII.

La table hospitalière de la cure avait rassemblé autour des personnalités déjà citées M. le Président de la commune, M. Charles Roh, et M. le député et ancien président Joseph Germanier, ancien élève de St-Maurice, ainsi que MM. les chanoines Broquet et Dayer. C'est dans une atmosphère de famille et d'exquise simplicité que M. Fumeaux reçut les compliments les plus chaleureux et l'assurance qu'on ne l'avait point oublié en ce coin merveilleux du Valais où Dieu est venu le chercher pour une destinée particulièrement féconde et bénie.

NOËL A LA BASILIQUE

Les cérémonies de la fête de Noël rassemblèrent à la basilique abbatiale non seulement, ainsi que le veut une coutume immémoriale, les paroissiens de Saint-Sigismond à St-Maurice, mais une foule de fidèles venus des environs, notamment du canton de Vaud. Le temps, pour lors très agréable et sans neige, avait sans doute favorisé cette affluence, n'entravant en rien la circulation automobile.

Le Chœur mixte de la Ville prêta son concours aux trois messes de la fête, celle de minuit, celle de l'aurore, qui était radiodiffusée, et celle du jour, et chanta, sous l'experte direction de son chef, M. Léon Athanasiadès une fort belle messe du chanoine Broquet et divers motets. Ajoutées à celles de l'orgue, elles aussi magnifiques comme toujours, ces harmonies aidaient à créer l'atmosphère de Noël faite, ici plus qu'ailleurs peut-être puisque l'on se trouve dans la cathédrale de l'évêque de Bethléem, de sérénité pastorale et, à la fois, de grandeur solennelle. C'est un hommage qui tour à tour doit évoquer l'Enfant-Dieu et le Roi éternel de gloire...

VISITES POUR L'AN NEUF

Une sympathique tradition, dont on aime à voir garder fidèlement les usages, inaugure le nouvel an par une série de visites et l'échange multiplié de bons vœux. Le jour même du 1er janvier, Monseigneur adresse au peuple de

St-Maurice ses souhaits pour l'an neuf, et en retour, pourrait-on dire, les Autorités de la Ville viennent à l'Abbaye offrir les leurs et ceux de la population à la Communauté.

Le lendemain, c'est au tour des chanoines « de l'extérieur » de se rendre à St-Maurice pour un fraternel échange de vœux. Cette rencontre a coïncidé cette année avec la présence parmi nous, pour quelques heures, de M. Antoine Favre, Juge fédéral, à qui les membres de l'Abbaye eurent la joie de dire leurs meilleurs sentiments.

Le 5 janvier, le Conseil d'Etat du Valais « in corpore », accompagné du Préfet de St-Maurice, M. Alphonse Gross et du Président de la Ville, M. Hyacinthe Amacker, vint rendre à Son Exc. Mgr Haller la visite que ce dernier lui avait faite peu de jours plus tôt. En dérogation du protocole habituel, cette rencontre ne fut marquée d'aucun discours : elle n'en fut pas moins attachante que de coutume, rien n'étant changé dans les cœurs... Mgr Lovey, présent aussi, reçut pour lui-même et la belle Communauté dont il est le Supérieur, les souhaits confraternels et amicaux des chanoines de l'Abbaye.

Enfin, le 12 janvier, notre plaisir était comblé en accueillant Son Excellence Mgr Adam et M. le chanoine Schnyder, Doyen du Chapitre cathédral de Sion. A leurs, personnes, à tout le diocèse va notre respect le plus fidèle et le plus sincèrement dévoué.

ORDINATION

Le 21 décembre, en la fête de S. Thomas, apôtre, Monseigneur Haller a conféré l'ordre du diaconat à M. le chanoine **Jean Eracle** et le sous-diaconat à M. le chanoine **Joseph Walther**.

G. R.